

COMMUNE DE BERRWILLER

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BERRWILLER - Séance du 13 avril 2016

Sous la présidence de Monsieur JORDAN Fabian, Maire.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents pour la seconde séance de l'année.

Il excuse Mme Agnès MOSSER, M. André CENTLIVRE et Thomas KRUST qui rejoindront la séance dès qu'ils le pourront, ainsi que Mme Véronique BENSCH-MUNDEL et M. Nicolas JEANNIN et Joël JUNG, retenus par leurs engagements professionnels.

Constatant que le quorum pour valablement délibérer est atteint, il ouvre la séance à 19h35.

Présents : Les Adjointes STOCKER Bernard, ARBOGAST-ZIEBELEN Eve & MUNCH-SCHMIDT Martine.

Les Conseillers : SCHMIDT André, CENTLIVRE André (arrivé à 20h40 – point n°8), MOSSER Agnès (arrivée à 20h15 – point n°5), KOEHL-UBERSCHLAG Martine, ALTMAYER Laurent, HERR-SCHAUMBERG Anne, KRUST Thomas (arrivé à 20h40 – point n°8), SIFFERT-GIRARDEY Laetitia.

Absents excusés : JUNG Joël – Procuration à SIFFERT-GIRARDEY Laetitia
JEANNIN Nicolas – Procuration à ARBOGAST-ZIEBELEN Eve
BENSCH-MUNDEL Véronique – Procuration à HERR-SCHAUMBERG Anne

Arrivés en cours de séance :

MOSSER Agnès – Procuration à MUNCH-SCHMIDT Martine
CENTLIVRE André – Procuration à JORDAN Fabian
KRUST Thomas – Procuration à STOCKER Bernard

Secrétaire de séance : Mme Anne HERR-SCHAUMBERG, Conseillère Municipale assistée de M. Gilles STEGER, secrétaire général.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 mars 2016
2. Travaux communaux depuis le 22 décembre 2015 – en cours – en vue
3. Approbation du Compte Administratif 2015 de la Comptabilité Générale M14
4. Approbation du Compte de Gestion 2015 du Trésorier Municipal de Sultz-Florival
5. Affectation des résultats de clôture 2015
6. Budget Primitif 2016 de la Comptabilité Générale M 14
 - Vote des taux d'imposition des contributions directes pour l'exercice 2016
 - Vote du Budget Primitif 2016
 - Travaux d'Investissement en Régie communale exercice 2016
7. Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin
 - Adhésion de la Communauté de Communes de la vallée de Villé au Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin
 - Révision des statuts du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin
8. Avis sur le projet de périmètre de fusion de la Communauté d'Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération et de la Communauté de Communes Porte de France – Rhin Sud
9. Divers

Point n° 1 de l'ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de la séance du 2 mars 2016 :

Le procès-verbal a été transmis à chaque conseiller municipal. Un bref rappel des points a été fait par le secrétaire général. Aucune observation n'étant formulée, celui-ci est approuvé à l'unanimité et signé.

Point n° 2 de l'ordre du jour :

Travaux communaux depuis le 22 décembre 2015 – en cours – en vue :

Rapporteur : M. l'Adjoint Bernard STOCKER.

EAU :

Entretien courant, surveillance du réseau, du réservoir et de la station de pompage.

Réparations de fuites d'eau sur le réseau :

2, rue des Vergers, cassure du branchement sur domaine public.

Eglise, cassure nette de la conduite sur le parvis de l'église, remplacement de la vanne.

Travaux d'extension du réseau : pose de 70ml de DN 100 rue du Grand-Ballon (kleinkirchfeld) en vue du maillage avec la rue Weiherfeld et de la viabilisation des terrains.

Démarrage du relevé des compteurs le 11 avril en vue de la facturation du 1^{er} semestre 2016.

Alimentation du carreau des mines pour les gens du voyage le lundi 11 avril 2016.

Elagage des peupliers à la station de pompage (Entenbaechlé).

ASSAINISSEMENT :

Entretien courant de la STEP. Passage journalier.

Rue du Grand-Ballon : pose de 35ml de conduite DN 300 pour l'évacuation des eaux pluviales.

VOIRIE :

Entretien régulier, fermeture de nids de poules.

Rue du Grand-Ballon : extension du réseau France Télécom (dans un premier temps, les travaux consistent en la pose d'une chambre et des gaines pour desservir les 2 terrains de construction).

Remise en état des panneaux de signalisation de la rue de Staffelfelden (au niveau du terrain de football).

Plusieurs tournées des « fossés » lors de pluies continues. Il s'agit de contrôler, nettoyer, ouvrir les rigoles, ponts, ponceaux, bassin-écrêteur et les caniveaux du ban et de l'agglomération.

ECLAIRAGE PUBLIC :

Dépose d'une lanterne de façade au 5 rue de Verdun (travaux de ravalement réalisés par le propriétaire) et pose d'une nouvelle lanterne sur nouveau poteau EDF existant au droit de la placette, 5, rue de Verdun.

Réparation de 6 candélabres dans les rues du village le 22 mars 2016.

Changement d'une armoire de commande « Buhne » le 04 avril 2016 – Programme 2015.

Reste à changer l'armoire du poste « Zagarten ».

BATIMENTS :

Nettoyage des locaux pendant le congé maladie d'Antoinette GIRARDEY (Mairie et Dorfhisla) ainsi que de la salle de sports jusqu'à la prise de fonction de Gérard KOENIG.

Ecole :

Entretien courant et petites réparations diverses.

Réparation de plinthes, modification électrique dans l'armoire, petits travaux de rebouchage, étanchéité de fenêtres, petites réparations sur le jeux dans la cour, sur le grillage et le pare-ballons.

Nettoyage des fientes de pigeons au grenier ; ceux-ci sont rentrés par un trou dans la boiserie pourrie côté rue d'Or.

Récupération des meubles fabriqués par Pierre HILDEBRAND et ses élèves du lycée du bâtiment de Cernay.

Ils seront montés dans 2 salles de classe de la section maternelle lors de la journée citoyenne.

Cour d'école-parking : La tournée de contrôle, balayage et petit entretien est faite tous les matins de 7h à 8h par Luc BURGER.

Eglise :

Chantier des travaux de rénovation intérieur en cours avec les entreprises et les citoyens (Patrick UBERSCHLAG et Célestin RUCCOLO) pour le faux marbre de l'orgue.

Enlèvement des tuiles coincées dans l'échelle à neige depuis 2 années côté Nord.

Mairie :

Déménagement de l'accueil au rez-de-chaussée (montage du mobilier, déménagement de documents et fournitures).

Travaux de menuiserie aux archives : transformation de toutes les étagères en rajoutant une hauteur de rangement pour chaque rayonnage.

Travaux de réorganisation des archives par l'archiviste de la société CODEXIA depuis le 08 février 2016. Les travaux ont pris fin le vendredi 8 avril 2016.

Enlèvement de cartons et papiers divers, nettoyage régulier de la salle de réunion du Conseil Municipal.

En vue : travaux de réfection extérieure ; l'échafaudage est déjà en place.

Salle de sports :

Démontage, rangement et nettoyage suite à la réception des vœux du 3 janvier 2016.

Transport des praticables et aide à la préparation de la salle pour le concert du Centre Musical du 12 mars 2016.

Confection d'étagères de rangement dans les box affectés aux écoles dans les locaux de rangement sous la tribune.

Dorfhisla :

Nettoyage pendant le congé maladie d'Antoinette GIRARDEY. Entretien extérieur courant.

Maison 25 rue d'Or :

Nettoyage complet du bâtiment qui est à présent vide.

CHAUFFERIE :

Contrôle journalier, entretien normal de la chaufferie et des réseaux. Réception de plaquettes forestières, vidange des cendriers, nettoyage des alentours.

Nettoyage complet (tuyauterie, poussière...)

ESPACES VERTS :

Révision annuelle du matériel et des équipements : tondeuse, débroussailleuse, arroseur, taille haie...

Entretien normal, taille des arbres et arbustes, désherbage, commencement de la tonte. Entretien des espaces verts (école, salle de sports, Dorfhisla, cimetière...). Ramassage des branchages sur l'ensemble du ban communal.

CIMETIERE :

Réunion pré-citoyenne avec les chefs de chantier du cimetière. Une journée pré-citoyenne sera organisée pour la mise en place d'une clôture côté nord (extension du cimetière).

LAVOIR ET ESPACE JEUX DES PETITS :

Nettoyage et taille des haies.

DIVERS :

Distribution de divers courriers, ramassage de déchets divers.

Dépose de la clôture Wasen (futur terrain de football).

Abattage des peupliers du terrain Thalacker avec André SCHMIDT et les agents techniques, broyage des branchages.

Rangement du hangar communal - réfection des panneaux de signalisations de chantiers.

Balayage des confettis.

Curage du petit fossé dans l'Oberwald ;

Rangement de l'ancienne aire de compostage (Kaïbenwaeldlé) en vue de stocker de la bonne terre provenant du futur chantier du nouveau terrain de football.

Ratissage au Rollerpark et au bunker du Niederwald presque tous les jours.

Point n° 3 de l'ordre du jour :**Approbation du Compte Administratif 2015 de la Comptabilité Générale M 14 :**

Rapporteur : Bernard STOCKER, 1^{er} adjoint au Maire.

Chaque conseiller municipal a reçu un exemplaire du Compte Administratif 2015.

Après rapprochement des comptes de l'ordonnateur concernant la gestion budgétaire de l'exercice 2015 avec ceux du trésorier communal, le Compte Administratif peut être présenté au Conseil Municipal pour approbation.

Ce point est présidé par le 1^{er} adjoint Bernard STOCKER qui prend la présidence du Conseil Municipal et présente le document de synthèse de la gestion 2015 qui retrace par section, les crédits de dépenses et de recettes ouverts (prévisions budgétaires) avec en regard, les réalisations budgétaires (mandats ou titres émis).

Le Compte Administratif 2015 soumis à l'approbation du Conseil Municipal fait ressortir, section par section, les montants suivants :

<u>Section de Fonctionnement :</u>	<u>Montants</u>
Mandats émis (dépenses)	696 270,87 €
Titres émis (recettes)	735 739,39 €
<u>Excédent</u>	<u>39 468,52 €</u>

<u>Section d'Investissement :</u>	<u>Montants</u>
Mandats émis (dépenses)	233 722,50 €
Titres émis (recettes)	863 746,65 €
<u>Excédent</u>	<u>630 024,15 €</u>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, sans le Maire qui a quitté la salle à l'occasion du vote :

- Approuve le Compte Administratif de l'exercice 2015 ressortant avec les résultats susdits.

Point n° 4 de l'ordre du jour :

Approbation du Compte de Gestion 2015 du Trésorier Municipal de Soultz-Florival :

Chaque conseiller a reçu un extrait du Compte de Gestion de la Trésorerie -état A 13- retraçant les résultats budgétaires de la gestion 2015 du trésorier municipal de Soultz-Florival.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- après s'être fait présenter par le Maire les budgets primitifs et les certificats administratifs de l'exercice 2015,
- après s'être assuré que M. Christophe LALAGÜE, Trésorier Communal, a repris dans ses écritures le résultat de clôture de l'exercice précédent,
- après avoir constaté la parfaite concordance des écritures comptables,
- après avoir approuvé les dépenses et recettes d'investissement restant à réaliser,

- Constate la parfaite concordance des écritures comptables avec celles de l'ordonnateur,
- Approuve le Compte de Gestion 2015 présenté par Monsieur le Trésorier de Soultz-Florival.

Arrivée de Mme Agnès MOSSER qui rejoint l'assemblée à 20h15.

Point n° 5 de l'ordre du jour :

Affectation des résultats de clôture 2015 :

Il est renvoyé à la délibération du Conseil Municipal de ce jour - point n° 3 approuvant le Compte Administratif 2015 de la Comptabilité Générale M14.

Les résultats globaux 2015 sont repris, section par section, selon détail ci-dessous :

<u>Section de Fonctionnement :</u>	<u>Montants</u>
Gestion 2015	39 468,52 €
Résultat de clôture 2014 reporté	7 608,05 €
<u>Résultat global de clôture (Excédent)</u>	<u>47 076,57 €</u>

<u>Section d'Investissement :</u>	<u>Montants</u>
Gestion 2015	630 024,15 €
Résultat de clôture 2014 reporté	- 162 026,77 €
<u>Résultat global de clôture (Excédent)</u>	<u>467 997,38 €</u>

Ces résultats sont conformes au Compte de Gestion du Trésorier ainsi qu'il en ressort de la délibération n° 4 de ce jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Prend acte des résultats de clôture susdits et décide de les reporter au budget primitif 2016 comme suit :

467 997,38 €- ligne budgétaire 001 : Excédent d'Investissement reporté ;
47 076,57 €- ligne budgétaire 002 : Excédent de Fonctionnement reporté ;

Point n° 6 de l'ordre du jour :

Budget Primitif 2016 de la Comptabilité Générale M 14 :

A) Vote des taux d'imposition des contributions directes de l'exercice 2016.

Le Conseil Municipal examine l'état n° 1259 relatif à la fiscalité directe locale de l'exercice 2016. Les valeurs locatives servant de bases d'imposition pour l'année 2016 ont été revalorisées de 1 % (Loi de Finances pour 2016).

Le produit fiscal assuré à taux constants calculé sur les bases d'imposition prévisionnelles de 2016 s'élève à

338 351,- € contre 332 482,- € en 2015.

Sur avis des commissions réunies du 23 mars 2016 pour examiner les propositions de Budget Primitif 2016 et définir l'évolution des taux d'imposition pour l'exercice 2016, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De ne pas revaloriser les taux d'imposition en 2016 et de les maintenir tels qu'en 2015, à savoir :

10,00 % pour la Taxe d'Habitation

11,83 % pour la Taxe Foncière Bâtie

49,51 % pour la Taxe Foncière Non Bâtie

B) Vote du Budget Primitif 2016.

Le Maire propose au Conseil Municipal d'examiner le Budget Primitif 2016 qui a été préparé en commissions réunies le 23 mars 2016.

Le document budgétaire présenté par section (Fonctionnement et Investissement) avec les prévisions budgétaires 2016 de dépenses et recettes, ainsi que l'intégration des résultats 2015 dont l'affectation a été décidée au point n° 5, a été remis à chaque conseiller.

Sur proposition des commissions réunies, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de voter le Budget Primitif 2016 arrêté aux montants suivants :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	715 174,00 €	737 936,43 €
résultat reporté		47 076,57 €
	785 013,00 €	785 013,00 €
Investissement	1 240 244,00 €	772 246,62 €
résultat reporté		467 997,38 €
excédent capitalisé		
	1 240 244,00 €	1 240 244,00 €
BUDGET TOTAL	2 025 257,00 €	2 025 257,00 €

C) Travaux d'Investissement en Régie communale exercice 2016.

Au cours de l'année 2016, la commune entend réaliser **en propre régie**, les travaux d'investissement suivants estimés à 20 000,- € sauf imprévus :

- Réhabilitation de bâtiments communaux 20 000,- €

Pour ces travaux, la commune fait appel à des fournitures dont le montant n'atteint pas nécessairement le seuil de 500,- € fixé par l'instruction ministérielle n° 26/11/2001 (J.O. du 15/12/2001) bien que contribuant à créer des biens durables.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide que les frais de matériel et de main d'œuvre communale de l'exercice 2016 afférents aux travaux susdits, même en dessous du seuil fixé, contribuent à créer des biens durables, étant précisé que les crédits nécessaires ont été votés au Budget Primitif 2016 – Comptabilité Générale M 14.

Point n° 7 de l'ordre du jour :

Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin :

Le Comité Syndical du 29 février 2016 a délibéré à l'unanimité, d'une part sur l'adoption des nouveaux statuts révisés du Syndicat, et d'autre part sur l'adhésion au Syndicat de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé (CCVV).

Ces décisions sont maintenant soumises pour avis, à l'ensemble des Conseils municipaux des Communes membres du Syndicat, ainsi qu'au Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim (CCRM). **Deux délibérations sont à prendre par le Conseil**

Municipal avant le 2 juin 2016. Cela permettra au Préfet du Haut-Rhin d'arrêter les nouveaux statuts du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz, et au Comité Syndical du 13 juin prochain de prendre acte de l'adhésion de la CCVV.

A) Adhésion de la Communauté de Communes de la vallée de Villé au Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin.

Vu les articles L. 5211-18 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°97-3051 du 19 décembre 1997 portant création du Syndicat Départemental d'Electricité du Haut-Rhin modifié par l'arrêté préfectoral n°99-2887 du 12 novembre 1999 étendant la compétence du Syndicat au gaz ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé du 25 février 2016 demandant l'adhésion au Syndicat pour la compétence « électricité » ;

Vu la délibération du Comité Syndical du 29 février 2016 ;

Considérant qu'il est de l'intérêt des deux parties que la Communauté de Communes de la Vallée de Villé adhère au Syndicat afin de lui transférer sa compétence d'autorité concédante en matière de distribution publique d'électricité ;

Considérant que le Comité Syndical a accepté par délibération du 29 février 2016, l'extension du périmètre du Syndicat à la Communauté de Communes de la Vallée de Villé ;

M. le Maire propose au Conseil municipal d'**approuver** l'adhésion au Syndicat de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Emet un avis favorable à l'adhésion de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé ;**
- **Demande à Messieurs les Préfets du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de prendre en conséquence un arrêté inter-préfectoral modifiant la composition et le périmètre du Syndicat.**

B) Révision des statuts du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin.

Vu les articles L. 5211-17 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°97-3051 du 19 décembre 1997 portant création du Syndicat Départemental d'Electricité du Haut-Rhin modifié par l'arrêté préfectoral n°99-2887 du 12 novembre 1999 étendant la compétence du Syndicat au gaz ;

Vu la délibération du Comité Syndical du 29 février 2016.

Considérant les nombreuses évolutions législatives et réglementaires intervenues depuis la dernière révision des statuts du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin ;

Considérant que le Comité Syndical a accepté par délibération du 29 février 2016, les statuts révisés ;

M. le Maire propose au Conseil municipal d'**approuver** les nouveaux statuts révisés du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Emet un avis favorable sur ces nouveaux statuts révisés, tels qu'approuvés par le Comité Syndical du 29 février 2016 ;**
- **Demande à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin de prendre en conséquence un arrêté préfectoral modifiant les Statuts du Syndicat.**

Arrivée de M. André CENTLIVRE et Thomas KRUST qui rejoignent l'assemblée à 20h40.

Point n° 8 de l'ordre du jour :

Avis sur le projet de périmètre de fusion de la Communauté d'Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération et de la Communauté de Communes Porte de France – Rhin Sud :

En application de l'article 35 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale, M. le Préfet du Haut-Rhin nous a notifié, le 15 mars 2016, son arrêté

préfectoral du 10 mars 2016 portant projet de périmètre de fusion de la communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération et de la communauté de communes Porte de France – Rhin Sud. L'établissement public qui sera issu de la fusion constituera une communauté d'agglomération. A compter de cette notification, les conseils municipaux et conseils communautaires disposent d'un délai de 75 jours pour se prononcer. A défaut de délibération dans ce délai, l'avis est réputé favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable sur ce projet de fusion.

Point n° 9 de l'ordre du jour :

Communications et Divers :

A) Autorisations d'urbanisme déposées :

PC n°068 032 16 B 0003 déposé le 29/02/2016
GASSER Eric & MASUCCI Catherine – rue des Mésanges
Construction d'une maison individuelle

DP n°068 032 16 B 0005 déposée le 24/02/2016
RUSCH Pascal – 9a rue de Wattwiller
Panneaux photovoltaïques

DP n°068 032 16 B 0006 déposée le 10/03/2016
DELERS Christiane – rue de Bertschwiller
Division de terrain (8 ares dont 6,30 ares constructibles)

DP n°068 032 16 B 0007 déposée le 18/03/2016
MARTIN Denis – 9 rue Pilgerstrang
Pergola

DP n°068 032 16 B 0008 déposée le 30/03/2016
EMIRO Anthony – 6 rue des Vosges
Piscine

DP n°068 032 16 B 0009 déposée le 01/04/2016
BONARDI Stéphane – 8 rue des Vosges
Piscine

DP n°068 032 16 B 0010 déposée le 04/04/2016
L'HOMME Stéphane – 8 rue de Staffelfelden
Couverture de la terrasse existante

B) Prochaines réunions et manifestations :

Mercredi 20 avril à 19h30 : Réunion du Conseil Municipal

Mercredi 27 avril à 20h : Réunion des chefs de chantiers de la Journée Citoyenne

Dimanche 1^{er} mai : Maibummel des sapeurs-pompiers

Jeudi 5 mai : Challenge Bari au stade du Vieil Armand (ASBH Football)

Samedi 21 & dimanche 22 mai : Marche populaire organisée par l'ACL

Samedi 28 mai : Journée Citoyenne

C) Journée Citoyenne du 28 mai :

Il est décidé de faire confectionner des t-shirts qui seront offerts à chaque participant.

Il est également préconisé de rechercher des sponsors pouvant prendre en charge la confection de ces t-shirts.

D) Projet communautaire de m2A :

M. le Maire qui est en charge du projet communautaire, indique qu'une réunion de travail est programmée le vendredi 15 avril au centre du Waldeck avec les Maires du secteur Nord de l'agglomération. Ayant la responsabilité du dossier, c'est l'Adjoint Bernard STOCKER qui y représentera la commune de BERRWILLER.

Il s'agit d'une réunion de travail au cours de laquelle toutes les doléances, remarques, observations sur le fonctionnement des instances de m2A seront prises en compte.

En effet, suite à la démarche initiée en vue d'une transformation de la Communauté d'Agglomération en Communauté Urbaine, le bureau d'études ALGOE a rencontré l'ensemble des Maires.

Suite à ces rencontres, un constat de « mal être » des communes membres a été mis au jour et le processus de transformation en Communauté Urbaine a été mis en veille.

Un Comité de Pilotage a été constitué en vue de revoir fondamentalement le projet communautaire, le fonctionnement des instances, des commissions, la gouvernance.

L'objectif consiste à tout remettre à plat pour créer une agglomération qui ressemble réellement à ce que veulent les communes membres, une agglomération avec un fonctionnement plus participatif.

E) Cadran solaire du Dorfhisla :

Les habitants ont été conviés à une rencontre en présence de Maurice KIEFFER, pour expliquer le fonctionnement du cadran solaire, le dimanche 17 avril (publication d'avril).

A ce jour, personne ne s'est inscrit en mairie. Il est décidé de reporter cette séance d'information.

F) Nouveau site internet de la commune :

Une réunion de travail s'est tenue le mardi 12 avril avec M. Pascal FERRARI, gérant de la société Active Média. Cette réunion a permis de définir une première ébauche du futur site.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 3 mai à 20h à la mairie.

En attendant, il est demandé aux conseillers, qui en disposent, d'envoyer des photos de bonne qualité à M. FERRARI (vues du village, animations...).

G) Conseil des Jeunes :

Une prochaine rencontre organisée par le Conseil des Jeunes aura lieu le mercredi 4 mai à 19h30.

Ce forum permettra d'évoquer les séjours à l'étranger au travers de divers témoignages.

H) Ecole Numérique Rurale :

Une présentation de l'installation réalisée à l'école primaire du village sera faite le lundi 25 avril à 9h en présence de la presse locale.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, M. le Maire lève la séance à 22h10.